

Bonnes nouvelles

MÊME PAS MORT (TOUJOURS PAS) !

EN MAI, FAIT CE QU'IL TE PLAÎT : FORD AU TGI !

Et voilà depuis le 30 avril, on rentre dans le concret d'une fin d'usine. L'usine se vide, les effectifs commencent sérieusement à chuter, la production suit le rythme obligatoirement en baissant encore plus avec un premier arrêt de 12 jours.

Nos collègues les plus anciens, celles et ceux qui vont profiter de leur pré-retraite (on l'espère longtemps) lance le mouvement. Il y aura plusieurs vagues, tous les 1^{er} des prochains mois. Au total cela devrait concerner pas loin de 300 collègues.

A côté, moins « chanceux », il y a les 500 à 600 autres, qui doivent se recaser, trouver un boulot, de quoi vivre surtout, d'une manière ou d'une autre. On a notre « pôle emploi » maison, mais cela ne constitue certainement pas une assurance tous risques. La galère ne fait que commencer.

Et encore à côté de ça, la bataille continue pour tenter encore et encore de sauver quelque chose : un bout d'usine, une activité, quelques centaines d'emplois... parce qu'on ne peut décidément compter que sur nous-mêmes.

D'abord nous bataillons dans le groupe de travail pour la réindustrialisation du site, avec les pouvoirs publics, on pousse comme on peut pour que l'après Ford ne soit pas une friche mais pour qu'il y ait très vite une solution industrielle.

Et puis surtout, se profile notre action en justice pour que Ford ne puisse pas licencier celles et ceux qui veulent garder leur emploi. Le TGI accepte de juger en procédure d'urgence et l'audience aura lieu le mardi 4 juin, avec une décision durant l'été.

Ford est averti, tout n'est pas plié.

RECOURS DEVANT LE CONSEIL DE L'EUROPE

Après avoir déposé un recours au siège de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) à Genève, voilà que nous en déposerons un autre au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg, ce lundi 20 mai.

La bataille pour nos droits à l'emploi, à garder nos emplois donc contre les licenciements abusifs passe par dénoncer une législation française moins protectrice que la convention de l'OIT ou la Charte Sociale Européenne qui sont pourtant ratifiées par la France.

En effet les réformes du travail sous Sarkozy, Hollande et Macron n'ont fait que remettre en cause des droits sociaux inscrits dans le droit international, notamment ceux qui restreignent le licenciement et qui protègent le travailleur.

Alors nous menons la bataille aussi à ce niveau, avec d'autres syndicats, avec notre avocat. Parce qu'on se bat par tous les bouts.



TEDDY, CHAMPION DU FRIC ?

En janvier, nous avons lancé un appel à l'aide auprès de notre ambassadeur Teddy Riner. On voulait lui expliquer le scandale de la fermeture de l'usine, pour qu'il comprenne qu'il faisait de la publicité à une multinationale profiteuse et déloyale.

Il n'a jamais répondu. Une indifférence qui correspond aux sombres histoires d'argent qui le suivent et aux mauvaises fréquentations qu'il a. Ford, Qatar, Balkany, Mohamed VI... quel palmarès !

TRIBUNAL : ET SI ON LES EMPÊCHAIT DE NOUS VIRER ...

Ce que nous n'avons pas réussi à faire par notre mobilisation, ce que les pouvoirs publics n'ont pas su faire, peut-être l'obtiendrons-nous par une décision de justice.

Il y a des lois et il reste encore des droits pour les travailleurs. C'est cela qui nous permet de saisir le TGI pour contrer l'opération « destruction » de Ford, pour empêcher la fermeture de l'usine et les licenciements « contraints ».

En tout cas, par l'action judiciaire, c'est un moyen d'agir, c'est même le seul à ce jour. Car de son côté l'Etat ne cesse de révéler son incroyable impuissance. Même dans la « négociation » actuelle avec Ford concernant la cession du terrain et des machines, les pouvoirs publics sont sans moyens de pression ou de contrainte pour permettre une réimplantation d'activité rapidement.

Ford décide de tout, non seulement ferme un site, lâche GFT, veut garder ses machines et en plus refuse de laisser le terrain avant octobre 2021. Les 20 millions que Ford pourraient laisser sont conditionnés au fait que derrière il n'ait plus rien à payer.



SOUTIEN AUX « PSA »

Une délégation Cgt-Ford sera devant le tribunal de Versailles ce vendredi 17 mai à 12h pour soutenir nos camarades de l'usine PSA-Poissy qui se défendent contre la répression de leur direction. Ils sont 9 accusés de « séquestration » à l'occasion d'un mouvement de grève. Ils risquent des peines de prison et le licenciement.

Nous étions déjà allés apporter notre soutien. Ce coup-ci c'est la suite, en appel. On y retourne car c'est important que la solidarité s'exprime pour empêcher les attaques graves contre le droit de contester ou de se défendre tout simplement.

Nous avons demandé au ministre Le Maire, au président Macron, aux pouvoirs publics d'appuyer notre action du TGI, d'agir avec nous, de coordonner nos efforts pour qu'au bout on obtienne le sauvetage de l'usine et d'un maximum d'emplois. Ils n'ont pas encore répondu et pourtant il faudra bien.

Ce que nous demandons, c'est simple, c'est légitime, c'est le respect de nos droits : s'il n'y a pas de motif économique à la fermeture de l'usine et si Ford a abusé de son droit de propriété, comme nous le soutenons, alors Ford ne doit pas pouvoir liquider le site, ne doit pas pouvoir licencier, doit au contraire coopérer et favoriser une reprise, laisser ses licences, assurer une période de transition. Et c'est à la justice de l'imposer.

Il y a un moment, il faut montrer qu'on ne peut pas faire tout et n'importe quoi dans la vie, qu'il y a l'intérêt général, le collectif à préserver. C'est pour cela qu'on s'accroche.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VENDREDI 24 MAI À 10H - SALLE DOUAT
Un moment important, pour expliquer la démarche, le comment, le pourquoi et les suites éventuelles...
En présence de notre avocat.
Un moment que nous souhaitons instructif et convivial : nous offrirons le café !

MANIFESTATION - ACTE 27

SAMEDI 18 MAI, 14H, RDV HABITUEL

C'est vrai que le mouvement des Gilets Jaunes s'affaiblit d'un samedi à l'autre. Il y a moins de manifestant.e.s et pourtant, il perdure. La colère reste intacte et même dans l'opinion, ce mouvement garde une majorité de sympathie. Ça compte. Ainsi la contestation sociale, l'aspiration à une société plus juste reste dans l'actualité.

Cela fait 6 mois que le mouvement est lancé. Et malheureusement, il n'a pas été assez fort et nombreux pour faire reculer le gouvernement. Il faut dire que le pouvoir joue l'usure et l'intimidation à fond : la répression policière et judiciaire pèse énormément, décourage du monde. En effet, risquer une amende, une garde à vue, une condamnation pénale pour seulement avoir manifesté en centre ville, c'est quand même un souci.

Mais contre les inégalités sociales, la pauvreté grandissante, l'exclusion, il nous faut bien dénoncer ce monde brutal et injuste, il nous faut bien nous défendre, mener la lutte, se regrouper, pour changer les choses. Alors ça vaut le coup de s'accrocher ou de s'y mettre. Nous sommes toutes et tous concerné.e.s !